L'ABEILLE.

PARAISSANT TOUS LES JOURS, PAR P. DELAY.

NOUVELLE-ORLEANS
Mercredi, 15 *Avril* 1829.

EXTERIEUR.

Extrait d'une lettre particulière reçue à la Havane.

Un événement semblable à celui du brick français l'Amédée, capt. Bourdieu, étant arrivé il y a peu de tems d'un brick américain, près de Matanzas, les bâtimens de cette station, tant espagnols qu'étrangers, allèrent à la poursuite du pirate qui avait commis l'assassinat; mais toutes recherches ont été jusqu'à ce moment infructueuses; peut être seront-ils plus heureux dans cette circonstance. (Celle de l'Amedee.)

Le cap. d'un bâtiment anglais arrivé depuis trois jours, rapporte qu'il a rencontré un brick de guerre de cette nation, et que le capitaine lui a dit avoir capturé une goëlette pirate, dans sa traversée de Honduras à la Jamaïque; que l'équipage de cette goëlette étant nombreux, il l'avait fait mettre aux fers et l'avait conduit à la Jamaïque. Néanmoins, comme on est informé qu'il existe encore des forbans vers le cap St. Antoine, des bâtimens de guerre sont à leur poursuite dans ces parages et sur différents points des côtes de cette île.

ANGLETERRE.

Londres 5 Février.

Nos journaux s'expriment avec la plus vive indignation sur l'affaire des réfugiés portugais à Terceira, sur laquelle on attend ici avec impatience des détails plus circonstanciés. C'est, disent-ils, un assassinat prémédité contre des hommes malheureux et sans armes, qui ont entrepris un voyage légitime, et avec si peu de mystère que lors de leur départ leur destination pour Terceira a été affichée au café Lloyd.

Le gouvernement n'est pas dans l'intention de proposer aucune mesure d'émancipation avant que l'association catholique n'ait été supprimée, et qu'on ait reconnu que cette suppression est efficace. La mesure qu'il est dans l'intention de soumettre au parlement aura l'effet le plus étendu, puisque les catholiques romains seront admissibles à *toutes les places* à l'exception de celles de lord-lieutenant et de chancelier d'Irlande. On dit que les garanties qui doivent être attachées à cette admission générale seront d'élever à *vingt livres sterling* la condition nécessaire pour jouir du droit électoral, et de réserver à la couronne non pas *un veto*, mais une *nomination* directe des évêques catholiques.

(*Standard.*)

On assure aujourd'hui qu'il ne sera pas envoyé d'ambassadeur extraordinaire à Constantinople. M. Stratford Canning sera le seul diplomate anglais dans la capitale de la Turquie. (*Globe.*)

Au milieu du vif intérêt qui s'attache à ce qui se passe aujourd'hui au parlement, un autre sujet a excité quelque sensation dans la cité; nous voulons parler de l'arrivée à Brest de quatre des transports à bord desquels avaient fait voile les réfugiés portugais, dont le débarquement à Terceire avait été empêché; cette nouvelle a été apportée à Paris par un exprès, et nous pouvons à tout instant, nous attendre à recevoir à ce sujet de nouveaux renseignemens. Si cette nouvelle est vraie, il s'est passé des circonstances qui demanderont hautement une explication sérieuse de cet événement. On a tiré sur les transports, qui tous étaient des bâtimens anglais, et trois des passagers qui étaient à bord de l'un d'eux ont été tués. On ne dit pas positivement si ce sont ou non des vaisseaux de guerre anglais qui ont tiré sur ses transports, mais il est certain que des hommes ont été sacrifiés, et l'individu coupable de cet attentat aura à rendre compte d'un meurtre commis de dessein délibéré dans les rangs d'un corps d'hommes malheureux et désarmés, pendant le cours d'un voyage légitime, ouvertement entrepris, et à la destination desquels on avait mis si peu de mystère qu'à l'époque où les bâtimens ont mis à la voile, il étaient annoncés comme destinés pour Terceire dans la liste de Lloyd publiée pour tout l'univers. (*Sun.*)

— Il paraît par quelques lettres de Terceire que les efforts de l'escadre anglaise qui croise à la hauteur de cette île ont été dirigés de manière aussi bien à empêcher les vaisseaux de don Miguel de capturer les réfugiés qu'à empêcher ceux-ci de débarquer dans cette île, et que la *Pallas* a effectivement dans cette vue donné la chasse à l'une des frégates sorties du Tage. Si cela est vrai, c'est une sorte de compensation pour ce qui s'est passé devant Terceire, et ce sera du moins un motif de satisfaction pour les amis de ces hommes malheureux, de penser qu'ils ont été sauvés de la vengeance que le tyran leur préparait; néanmoins il reste encore assez d'obliquité attachée à cette affaire pour que ce soit une tache dans les annales britanniques. Du reste, il n'est pas à craindre que Terceire tombe soit par la trahison soit par la force, sous le joug de don Miguel.

Les meilleures dispositions règnent parmi le peuple. La population de l'île s'élève à environ 40,000 hommes, et sa principale place, qui est approvisionnée pour deux ans, est considérée comme imprenable.

(*Times.*)

— Dans la Chambre des Pairs, l'adresse a été proposée par le marquis de Salisbury. S. S. a dit qu'une enquête, dans le but de relever les catholiques des incapacités politiques auxquelles ils sont soumis, devient impérieusement nécessaire; mais qu'on ne fera rien qui puisse mettre le protestantisme en danger.

Dans la Chambre des Communes, lord Clive, en proposant l'adresse, s'est exprimé avec chaleur sur la confiance que le pays a dans l'administration du duc de Wellington.

Lord Corry a appuyé l'adresse: opposé jusqu'ici à l'émancipation, il cède enfin par suite de la grande confiance qu'il a dans le duc de Wellington.

On répandait le bruit de la démission de M. Peel et du comte d'Aberdeen. Ce bruit est sans fondement. M. Peel a donné son plein consentement à l'émancipation. Le comte d'Aberdeen ne s'opposera pas aux vues du duc de Wellington. Il paraît que la place vacante dans le ministère est réservée au comte Grey.

FRANCE.

Paris, 1er. Février.

Les partis qui composent la chambre des députés ont mesuré leurs forces dans les opérations préliminaires pour la formation du bureau; et la majorité s'est prononcée de la manière la plus éclatante en faveur de la Charte. L'alliance des opinions constitutionnelles de nuances diverses qui avait été formée dans les élections de 1827 s'est encore affermie et resserée autour de l'urne législative: le résultat de cette dernière épreuve démontre que cette alliance n'a pas été un expédient du moment, mais qu'elle repose sur des bases durables. La majorité, assurée de sa force, peut user de modération; elle doit sans doute respecter les droits de la minorité, lui permettre même d'en abuser; mais il nous semble que dans les affaires publiques la générosité a des bornes qu'on ne peut franchir sans encourir une responsabilité périlleuse. Transiger dans un procès où les principes mêmes sont en cause, ce serait compromettre le pays dont le sort dépend du triomphe de ces principes.

SUEDE.

Stockholm, 16 Janvier.

Parmi les séances de la Diète qui ont eu lieu depuis le commencement de l'année, celles du 9 et du 12, dans la Chambre de la noblesse, ont présenté le plus d'intérêt. Dans la première on a discuté l'opinion du comité de constitution sur la proposition royale d'une autre rédaction du paragraphe 24 du réglement de la Diète, sur la faculté à accorder à l'Ordre des paysans de nommer lui-même ses notaires ou ceux qui rédigent les protocoles. Ils avaient été nommés par le Roi depuis 1819; la proposition royale actuelle concerne les objections qu'avait faites la Diète précédente sur ce qu'une telle prérogative n'était pas expressément attribuée au Roi par la loi fondamentale, et elle avait été appuyée par le comité de Constitution. La discussion a duré depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, et plus de cent orateurs ont été entendus. Ce n'est qu'à six heures qu'une majorité de 105 voix contre 101, a improuvé la rédaction du paragraphe proposée par le comité, et le lui a renvoyé de nouveau pour être autrement rédigé.

Le 12, la discussion n'a pas été moins vive sur la proposition faite par M. Hierta d'assigner au comité d'Etat le terme du 15 Janvier, pour présenter définitivement le budget des recettes, et le 1er. Février pour celui des dépenses. On s'est vivement opposé à cette motion. M. de Cederstroen a trouvé le délai beaucoup trop court. M. de Tham, tout en défendant le droit du peuple suédois de s'imposer lui-même, en a improuvé l'application proposée par M. Hierta, comme tendant à semer un germe de division entre le gouvernement et le peuple. « Si nous avions, a-t-il dit, un Roi qui ne méritât point de confiance, et qui ne sût pas gouverner, ou des ministres qui n'eussent point de loyauté, j'adopterais la déclaration de guerre de M. Hierta, mais non dans les heureuses circonstances où nous vivons." Ces réflexions ont eu l'adhésion générale.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 15 *Avril.*

ERRATA.—Dans notre feuille d'hier, première colonne, au lieu de: *elle* (la loi qui expulse les Espagnols du Mexique) *a été promulguée le* 20 *Mars*, lisez: *le* 21 *Mars.*

Même colonne, au lieu de: 80,000 *piastres*, lisez: 800,000 *piastres.*

(*Comunicado.*)

Al fin el gobierno de Madrid ha conseguido que los Españoles de Méjico recojan el fruto de su terquedad, por no reconocer la independencia que gozan los criollos á su despecho y á pesar de las maquinaciones inventadas por los que manejan aquel gabinete, á los cuales era necesario hacer cargo de los malos consejos con que propenden á que su señor no se doblegue á las circunstancias, á la justicia y á la necesidad. Centenares de familias son victimas del capricho de pocos hombres y al leerse por los hijos del nuevo mundo los *Noticiosos* de la Habana del 10, 11, 12, 13, y 15 de Febrero; el de 26, y muy *particularmente el de* 27 *de Marzo último*, esclamarán con indignacion; Con que confiesan los peninsulares que su mision es mandarnos, oprimirnos, enriquecerse y *monopolizar* la pátria que nos diera el ser! ¡Y se quitan la mascara con que se apellidaban nuestros hermanos! ¡Y los americanos deven amarlos, enmudecer y sugetarse al peso de unas cadenas que forjara la fuerza y la avaricia! ¡Y esto se imprime en la culta y desgraciada Cuba!

UN ARAUCANO.

(*Traduction.*)

Enfin le gouvernement de Madrid a réussi; les machinations toujours renouvelées de ceux qui dirigent ce cabinet, (de ces hommes dont les conseils perfides ont toujours empêché leur maître de céder aux circonstances et de se rendre enfin à la justice et à la nécessité en reconnaissant une indépendance dont les Créoles jouissent de fait et malgré eux,) viennent de retomber sur les Espagnols qui habitent le Mexique.... Des milliers de familles sont victimes de l'entêtement et de l'orgueil d'une poignée d'hommes!... Lorsque les enfans du Nouveau-Monde liront le *Noticioso* de la Havane des 10, 11, 12, 13 et 15 Février; le N°. du 26 Mars dernier, et plus particulièrement encore celui du 27 du même mois, pourront-ils ne pas s'écrier avec indignation: « Ainsi donc les habitans de la Péninsule disent hautement " que leur droit est de nous commander, " de nous opprimer! Ils déposent le masque, ces hommes qui s'appelaient nos " frères!... Ils veulent, à tous prix, s'enrichir en perpétuant tous les genres de " monopole sur cette terre où nous avons " reçu le jour. Et les Américains les aimeraient? et ils se tairaient? et ils continueraient à se courber sous les chaines " forgées par le despotisme et la cupidité? " ....Ose-t on bien imprimer de telles choses chez un peuple, malheureux à la " vérité, mais aussi éclairé que celui de " l'île de Cube!"

Señores Editores de la Abeja.

Al hacer V. V. mencion en su diario de ayer de los generales Guerrero, Victoria, y Santa-Ana han olvidado el recuerdo que se merece, entre los primeros, otro general á quien toca muy de cerca la conservacion y defensa de una República que contribuyó á fundar. En el instante que cualquier enemigo pise el territorio mejicano, no duden V. V. que el valiente y generoso Bravo correrá á escarmentarle y destruirle. Tiene muy acreditado el amor á su pátria y tambien los compañeros de su infortunio. Nunca jamas el tirano humillará al altivo y bondadoso Mejicano.

UNO DE ELLOS.

FEUILLETON.

COUPS DE LANCETTE de *Figaro.*

—M. de Polignac vient de faire, dans la chambre haute, une déclaration d'amour à la Charte. M. de Polignac est un amant discret; il y a plus de quinze ans qu'il tenait sa passion secrète.

—La France espère que ses députés uniront la force à l'*adresse.*

—M. de Martignac donne des concerts; que S. Exc. ne s'imagine pas qu'elle en sera quitte pour des chansons.

—L'union annoncée de M. de Polignac avec la Charte ne passera jamais pour un mariage d'inclination.

—Il y a maintenant entre l'honneur et Wellington toute la distance de la portée d'un boulet de canon.

—Les Anglais sont hospitaliers comme une bordée de mitraille.

—Lord Wellington donne dans le tragique, il répète le rôle de Thoas.

—*La Gazette* dit que la monarchie ne peut plus se sauver qu'avec les hommes de son parti; naguère nous avons vu ces hommes se sauver tout seuls.

—Les cabinets font la guerre aux chambres; les chambres l'emporteront sur les cabinets.

—Le portefeuille de ministre est rouge; M. de Polignac prétend qu'il est trop vert.

—M. de Crac, venant de Cavignac, disait, en Armagnac, M. de Martignac plus libéral que Polignac.

— L'église cathédrale de St.-Pierre à Yorck (Angleterre) a été, le 2 Fevrier, la proie des flammes. Ce temple était éclairé par le gaz, et la négligence de quelques gardiens a été la cause de cette catastrophe.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expedies.

Brick Swan, Harding, Philadelphie, S P Morgan & co.
Goel. Libertad Triumphant, Ferrer, Laguna, M Rea.
Navire Azelia, Geer, New-York, Russell et Barstow.
Navire Bolivar, Welch, Havre, L Millaudon.
Navire Java, Purrington, Liverpool, L H Gale.
Brick Europa, Ellis, Liverpool, Tayleur, Grimshaw et Sloane.
Brick Arletta, Colburn, New-York, Capit.
Goel. Eclipse, Austin, Rio Grande, Capit.
Goel. Betsey Chaise, Jacquemel, W W Caldwell.

Arrivés.

Bateau à vapeur Pilot, Stark, du Détour, avec le brick Abby Jones, Nichols, New-York, à W G Hewes; et le brick, Mary Ann, Narris, Havane—rapporté.

Bateau à vapeur Ontario, Harris, de Ouachita, avec 95 balles coton à Plauché et Courcelle, 4 à J R Hyde, 2 à Ferguson et Buchanan, 3 à J Colles, 20 do. et des peaux à Soher, Goodman et co. 28 balles coton à E Lane & co.—6 passagers.

Dimanche, 19 du courant, à 10 heures du matin.

Grand assaut d'armes.

Au bénéfice de Mr. ANT. SOURD,
Dans la Salle à l'encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

MR. SOURD, professeur, en cette ville, ouvrira l'assaut avec Mr. J. Jutle, ancien professeur en Italie.

L'assaut sera continuée entre les anciens amateurs de cette ville et des nouveaux amateurs arrivés depuis peu.

L'assaut sera terminé par Mr. Louis, ancien professeur suisse.

M. SOURD, qui dans cette circonstance fera tout ce qui dépendra de lui pour offrir aux amateurs une séance digne d'eux, ose compter sur la bienveillance du public et surtout sur les encouragemens de la jeunesse de la Nouvelle-Orléans.

15 avril.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes Dimanche prochain, 19 du courant, à 6 heures précises du matin. Armement complet et pantalons blancs.

Par ordre.

COHEN,
15 avril. Sergent-major

Le Tirage de la 4e. Classe de 1829 de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martinville qui devait avoir lieu aujourd'hui, est renvoyé au Samedi 18 du courant. Le tirage aura positivement lieu ce jour là, à 6 heures et demie, à la bourse de Hewlett. J. B. FAGET.
15 avril. Directeur.

LA dame FOURCIEY se disposant à se rendre au Nord pour y rétablir sa santé, offre à vendre deux servantes, l'une, mulâtresse de 24 ans, bonne domestique de maison, et l'autre, négresse de 20 ans très bonne blanchisseuse et bonne couturière: toutes deux très fidèles. Si d'ici au 1er. Mai prochain, elles ne sont pas vendues à l'amiable elles le seront ledit jour à la bourse Hewlett. 15 avril—3

THEATRE DE Mr. MARTIN
A l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

MR. Martin a l'honneur d'informer le public que ses séances auront lieu à l'avenir comme suit: les Lundi, Mercredi et Samedi, comme précédamment.

A la sollicitation de plusieurs familles de couleur, les Mardi, Jeudi et Dimanche leur seront reservés.

Il executera ses expériences physiques, mécaniques, et de combinaison, avec la précision qu'elles exigent. Et une infinité de nouveautés trop longues à détailler.

Prix d'entrée générale—50 cents.
14 Avril.—5

POUR LA VERA-CRUZ.

Le fin voilier trois mâts le LAVINIA, cap. Minot, partira pour ce port Mercredi au soir positivement. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson ou à
14 avril. D. G. BORDUZAT & Co.

POUR BORDEAUX.

Le fin voilier trois mâts MILTON; capitaine Webb, doublé, chevillé en cuivre et complètement armé, fera voile pour ledit port le 25 courant.

Pour passage seulement, possédant de très beaux emménagemens,

S'adresser à D. G. BORDUZAT et Co.
13 Avril. Rue Royale No. 180.

POUR BORDEAUX.—Passage seulement.

Le brick neuf et fin voilier WALTHAM, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement du capitaine Webb, partira positivement le 25 du courant, ayant de bons emménagemens. Pour passage s'adresser au capitaine à bord, ou à J. LEBLANC,
9 avril. Rue Royale No. 182.

POUR BORDEAUX,

Le beau navire HENRY ASTOR, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Destebecho jne. partira pour le susdit port, le 30 du courant. Pour passage seulement, ce batiment ayant les emménagemens les plus commodes, s'adresser au capitaine à bord, ou à
2 avril V. ROUMAGE.

PASSAGE POUR FRANCE

La navire *Benjamin Morgan*, capt. J. P. Mathieu, partira pour le Havre le 20 d'avril; il a de beaux aménagemens. Pour passage, s'adresser au capt. à bord en face de la rue Toulouse, ou à S.P. MORGAN et Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire bien connu, *Bolivar*, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement du capt. Welch, partira le 15 d'avril prochain. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à L. MILLAUDON. 21 mars.

POUR St. YAGUE DE CUBE.

La goëlette armée et fine voilière *United-States*, capt. Creagheard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret de 300 barils (ou l'équivalent) ou pour passage, s'adresser au capt. à bord, en face de la rue Conti, ou à
12 mars. J. W. ZACHARIE et Co.

SAMEDI

Aura lieu le Tirage de la Loterie de
L'EGLISE DE ST.-MARTINVILLE.
Gros Lot: 10,000.
Les billets sont seulement à $4, les demis à $2, et les quarts à $1.

PAIR OU NON.
Méthode perfectionnée.
HUITIEME CLASSE DE LA
LOTERIE
De l'Eglise Evangélique Française.
Dont le Tirage aura lieu le 6 Mai 1829.
A D. MALCOLM—Directeur.

SYSTEME POPULAIRE DE PAIR OU NON.

5,400 lots gagnans et seulement 4,600 blancs. Aucun Gros Lot n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage.

☞ *Un paquet pourrait gagner tous les Gros Lots.*

—PROSPECTUS SPLENDIDE:—

1 lot de	$5,000	est	5,000
1 lot de	2,500	est	2,500
1 lot de	1,800	est	1,800
1 lot de	1,500	est	1,500
1 lot de	1,000	est	1,000
1 lot de	600	est	600
4 lots de	500	est	2,000
9 lots de	100	est	900
18 lots de	50	est	900
27 lots de	40	est	1,080
36 lots de	20	est	720
100 lots de	10	est	1,000
200 lots de	5	est	1,000
5000 lots de	4	est	20,000
5400 lots / 4600 blancs	10,000 billets, pour 10 jours.	à $4	$40,000

S'adresser au bureau du Directeur,
No. 54 Rue de Chartres; Ou au
BUREAU DE LA ROUE DE FORTUNE,
15 avril. *No. 86 Rue de Chartres.*

COUR DE PAROISSE de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, 13 Avril 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

Thomas Johnston vs. *ses créanciers*

SUR la lecture et l'enrégistrement de débats des créanciers sur cette affaire devant le notaire, et sur motion de M. Morse, écuyer, avocat du pétitionnaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers dudit pétitionnaire et tous ceux qui sont intéressés dans cette affaire, aient à faire connaître devant la Cour, le 25 courant, où d'ici à cette époque les raisons pour lesquelles la dite pétition ne serait pas homologuée.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

(12 avril—3) Thos. S. KENNEDY—Greffier.

SUGAR—3000 hhds of prime Sugar on plantations above and below the city, for sale by
feb 19 J GOURMAY & CO.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. T. Baudac.

IL sera vendu Jeudi, 16 de ce mois, à son encan, sans aucune reserve, pour clôre une consignation,

66 pièces Bouteint,
80 pièces Charmoises,
200 do. jolis Mouchoirs,

En meme tems, 2 ballots de jolis patrons Desindes.—Conditions à la vente. 15 av.

PAR J. T. BAUDEC.

MARDI 29 Avril 1829, il sera vendu à midi précis à la bourse de Hewlett, UN TERRAIN situé en cette ville, rue Bienville entre les rues Bourbon et Dauphine, à droite en allant du fleuve à la cyprière; mesurant ledit terrain quarante pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds de profondeur (le tout mesure française); plus, le droit qu'a et que peut avoir ce terrain à une profondeur ultérieure de cinq à sept pieds, sur une largeur de trente pieds, tel qu'il est enclos. Il y a sur ce terrain une petite bâtisse: cette propriété est bornée d'un côté par M. Juda Touro, et de l'autre par Elizabeth Norwood.

Conditions:—Un et deux ans de terme en billets endossés à la satisfaction du vendeur, par coupons, et portant hypothèque sur la propriété.

N. B. L'acte de vente se passera aux frais de l'acquéreur, chez M. Th. Seghers notaire.
10 avril.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Overstrut *contre* K. Shea.

EN vertu d'un *writ de fieri facias*, à moi adressé, par l'hon. P. Smith, juge associé, j'exposerai en vente Samedi 18 Avril, à midi, devant le café de Hewlett, 1 Dray et 2 Mulets, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 avril. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

EN vertu de deux writs de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. P. Grima, juge président de la Cour de Cité, *j'exposerai en vente Lundi* 20 Avril, à 4 heures, au Principal, 2 jolies Pendules, 4 Sophas d'acajou, 4 Consoles, 12 Chaises en pailles et dorées, 2 Bureaux d'acajou, 2 Armoires, saisis dans la poursuite d'Anthony Rash et S. W. Oakey & Co.
9 avril. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
R. Jacobs vs. J. W. Melder—Le Maire vs. le même—H Hunt vs. le même.

EN vertu de trois writs de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, Mardi 14 Avril, à 4 heures, au Principal—1 Cabriolet et une quantité de comestibles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 avril. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Richardson vs. Wm. A. Sumers; Philan vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Lundi 27e. jour d'Avril prochain, à midi, au café de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une négresse nommée Matildy—Saisie dans l'affaire ci-dessus.
26 mars. Ls DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Le Maire, les Aldermen et les habitans de la ville vs. J. P. Jones.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, le 22e. jour d'Avril prochain, une Maison et un Terrain, situés rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Gravier, joignant la propriété de M. McDonough, mesurant 30 pieds plus ou moins sur la rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds de profondeur, plus ou moins; saisis dans l'affaire ci-dessus, pour le paiement des taxes.
23 mars. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Robert Lewis contre Allison.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-associé, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres. DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, à 51 pieds de face à la rue Cours des Dryades, sur 180 pieds de profondeur faubourg Delore—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
18 mars. Ls. DAUNOY—Marshal.

SAMEDI
PROCHAIN,
18 AVRIL,
10,000,
5,000,
et 3,000
Piastres,

Formant les trois premiers lots de la Loterie de l'Eglise Catholique de St.-Martinville, 3me. classe,

Pourront tomber en partage à ceux qui s'adresseront au Bureau de Loterie de
J. B. FAGET.
Prix des billets—quatre piastres. 15 av.

☞ Le billet No. 4965,

QUI a gagné le lot de TROIS MILLE piastres dans la Loterie de l'Eglise Evangélique Française, dont le tirage s'est fait Samedi dernier, a été vendu au

TEMPLE DE LA FORTUNE
DE
BEARDSLEE,
RUE DE CHARTRES, N°. 110.

Le propriétaire pourra en obtenir le payement quand il voudra.

LOTERIE DE
DE ST.-MARTINVILLE: 3e. classe.
LE TIRAGE AURA LIEU
SAMEDI 18 AVRIL. Billets $4.

☞ On peut achéter à ce bureau des billets à la loterie dont le gros lot est de 30,000; on peut s'attendre à recevoir la nouvelle du tirage dans le cours de cette semaine. 13 avril

LEECHES received by the ship *Shepherdess*, from Gottenburg, and for sale by M. JAMBU.

STARCH & LOCUST.

NINE barrels Manioc Starch, 14 bags Locust just landed from schr. Franklin from St. Domingo, for sale by D. G. BORDUZAT & co.
feb 28 No. 103, Royal street.